



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2019

CPAS DE JETTE





CHAPITRE 1 : LES PROJETS 2018	6
• Pourquoi Pas Nous ?	6
• Semaine Portes Ouvertes	6
• Evènement « barbecue » : Rencontre informelle des membres:	6
• Réseau- T	7
• « Nouveaux disparus » : Spectacle l'Épopée Gipsy	7
• MOBITWIN, le nouveau nom de la Centrale des Moins Mobiles	9
• Le "Staff Senior": concertation et collaboration.....	9
• Nouveaux projets initiés en 2019 par le Service Projet Emploi Formation (P.E.F.):.....	10
• Les kinésithérapeutes de la maison de repos IRIS donnent des cours de gym douce à VIVA!	11
• Généralisation de l'utilisation du système des comptes L pour les personnes aidées financièrement par un CPAS résidant en maisons de repos	11
CHAPITRE 2 LA MAISON DE REPOS/MRS	13
• Le résident (Statistiques au 31.12.2019).....	13
• Répartition par sexe	14
• La rénovation	14
• Agenda 21	15
CHAPITRE 3 : LES SERVICES	17
• Développement social	17
• Activation sociale	17
• Petite enfance	17
• Epanouissement culturel	17
• Article 27	18
• Service Projet Emploi Formation (P.E.F.).....	18
• Service social de Quartiers	24
• Service Energie	35
• Service Médiation de dettes	41
• Service d'aide aux Personnes	45
• Les repas à domicile	45
• Les repas pris au sein de la maison de repos Iris	46
• Chèques taxi	47
• L'aide aux familles	47
• La Centrale des Moins Mobiles	48





AVANT-PROPOS : LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Cette année 2019 a été marquée par la mise en place et les premières réunions du Conseil de l'action sociale renouvelé suite aux élections du mois de septembre 2018.

Le 1er mars 2019, les 13 conseillers (au lieu de 11 comme précédemment) ont prêté serment pour une nouvelle période de 6 années au sein de notre institution.

C'est une équipe largement renouvelée que j'ai eu l'honneur d'accueillir pour mon second mandat de Présidente, et qui aura à cœur, avec notre administration, de veiller à la mise en œuvre du plan d'action stratégique 2019-2025, qui traduit concrètement les objectifs repris dans le programme de politique générale du CPAS de Jette, approuvé avec le budget 2019.

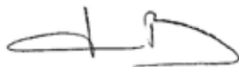
L'ensemble de ces documents est consultable sur le site internet du CPAS – www.cpasjette.be

Premier gros chantier de cette année 2019 : l'actualisation des lignes de conduite du comité spécial du service social, qui donnent un cadre à nos travailleurs sociaux engagés au quotidien dans l'accompagnement et l'assistance des personnes en demande d'aide. C'est un travail de grande ampleur, qui a été réalisé en collaboration avec l'ensemble du service social, afin de dégager une vision claire et en phase avec les réalités de la société actuelle.

D'autres projets ont été menés au cours de cette année 2019, ils sont présentés en détail dans ce document, ainsi que tous les chiffres et statistiques permettant de rendre compte de la situation sociale de notre Commune et du fonctionnement de notre administration sur l'année écoulée.

L'année 2020, qui a été grandement perturbée par les événements liés à la crise COVID 19, sera également une période de grands changements pour notre CPAS, puisqu'un nouvel organigramme est en préparation, et qu'après 8 longues années passionnantes à la Présidence il sera venu pour moi le temps de prendre ma pension, non sans émotion, et de transmettre mon mandat pour la suite de cette législature.

J'ai pris énormément de plaisir dans ma fonction de Présidente, et je tiens à remercier l'ensemble des travailleurs et conseillers du CPAS qui m'ont accompagnée tout au long de cette belle aventure.



Brigitte De Pauw
Présidente du CPAS de Jette

CHAPITRE 1 : LES PROJETS 2019

POURQUOI PAS NOUS ?

Le Collectif « Pourquoi Pas Nous !? » naît fin de l'année 2016 et devient une association membre du Centre Culturel de Jette en février 2017.

Le CPAS soutient financièrement ce projet depuis maintenant plusieurs années.

Le groupe est soudé et met en avant la participation collective afin de développer des ateliers de théâtre action et de partager ses expériences d'acteur social, de créer un spectacle qui le porte devant le public avec questionnements et émotions.

La saison 2018/2019 a proposé un 5ème spectacle intitulé « **minivague** ».

La troupe a, à nouveau, collaboré avec le « Collectif 1984 » et c'est cette fois avec une nouvelle animatrice et metteuse en scène que le spectacle a vu le jour.

Le Collectif « Pourquoi Pas Nous !? » compte dorénavant 15 membres.

Le spectacle avait pour thème des scènes du quotidien au sein d'un salon de coiffure.

Il y a eu 140 spectateurs au cours de 2 représentations le dernier weekend du mois de juin 2019 au Centre Culturel de Jette.

SEMAINE PORTES OUVERTES

Huit institutions jettoises ont ouvert leurs portes aux membres de la coordination sociale en novembre 2019. L'objectif de ce projet étant de promouvoir le contact entre les institutions sociales de la commune de Jette par la rencontre et l'échange de pratiques, mais aussi de bâtir des ponts vers les différents secteurs qui sont confrontés à la même problématique et au même public.

La spécificité de ce projet se situe au niveau de la visite des autres travailleurs sociaux sur leur lieu de travail. Cela permet de faire connaissance de manière interpersonnelle et facilite le développement d'un réseau par-delà les différents cloisonnements existants.

En guise d'ouverture de cette semaine spéciale, une collaboratrice de l'Observatoire a présenté les résultats de l'étude qu'elle a réalisée à propos du non-recours aux droits des usagers de services sociaux en Région de Bruxelles Capitale.

La semaine a rencontré un franc succès. L'accueil Montfort, Restojet, le SAVMMA, CABA Jette, le Centre d'entraide de Jette, le SAHAM, AMO L'Oranger et le CPAS ont ouvert leurs portes aux membres de la coordination sociale.

La première édition s'était faite à plus grande échelle en 2014 et sur une période plus longue.

Les membres sont d'avis de réitérer la version 2019 à raison d'une fréquence bisannuelle.

EVÈNEMENT « BARBECUE » : RENCONTRE INFORMELLE DES MEMBRES

La cinquième édition du « barbecue » de la coordination sociale a eu lieu en 2019 au Chalet du Laerbeek.

Les membres avaient émis le besoin de pouvoir se rencontrer de manière informelle au moins une fois sur l'année. Il en est ressorti un événement « barbecue » c'est-à-dire un lieu de rencontre informel et convivial autour duquel, les membres **renforcent leurs liens**, leur **réseau**, rencontrent les nouvelles personnes engagées au sein des institutions, échangent autour de situations, etc.

Tout comme l'année dernière, le repas a été agrémenté d'une activité avec des jeux permettant de faciliter la mise en contact et la connaissance de chacun. Le succès de l'évènement augmente. Il y a eu 64 participants.



RÉSEAU- T

Le CPAS de Jette via la coordination sociale a décidé de soutenir le projet « Réseau-Terrain ». L'idée émane de 3 membres de la coordination sociale (Service de Prévention, le Service Général de la Planification de l'Urgence de la Commune de Jette et Restojet) qui se sont rassemblés ponctuellement pour développer un outil. Le projet avait pour visée de recenser l'ensemble des acteurs et services proposés en lien avec la problématique du sans-abrisme sur la commune de Jette, et ses environs. Dans l'optique de favoriser le travail en réseau, les deux objectifs principaux étaient de :

- Créer une base de données centralisant l'ensemble de ces informations, à destination des différents acteurs, dans l'espoir de faciliter la coopération entre les services.
- Créer une cartographie sur base de toutes ces informations, à destination du public cible et des professionnels du secteur.

La chargée de projet engagée pour la réalisation des objectifs, a rencontré pas moins de 50 associations jettoises et limitrophes de la commune pour permettre la réalisation de la carte.

Au mois de septembre, la carte a été diffusée auprès des membres de la coordination sociale. Elle a été réalisée en collaboration avec Surviving Brussels. 2000 exemplaires ont été distribués.

Le projet a également été présenté lors d'une réunion des coordinateurs des coordinations sociales de Bruxelles organisée à la COCOM.

« NOUVEAUX DISPARUS » : SPECTACLE L'EPOPÉE GIPSY

La troupe théâtrale « **Les Nouveaux Disparus** » a pour **objet social** la démocratisation culturelle se traduisant par des actions concrètes. Son outil principal étant un ensemble de chapiteaux et de structures mobiles, la troupe se déplace pour permettre à tous, et en particulier à un public défavorisé et éloigné de l'offre culturelle, d'avoir accès à une activité culturelle et qualitative.

Le spectacle :

Ecrit et mise en scène par Jamal Youssifi, directeur artistique de la compagnie des Nouveaux Disparus, « **L'Épopée Gipsy** » a proposé une réflexion autour de l'interculturalité en lien avec les défis que présente aujourd'hui la thématique de la migration.

Fidèle à ses valeurs, la compagnie a créé un spectacle humain qui touche avec humour et délicatesse chaque spectateur afin qu'il en ressorte avec l'envie de créer, à son échelle, une société plus juste, plus ouverte, plus respectueuse de l'autre et de ses différences.

La collaboration :

La troupe s'est implantée au mois d'octobre 2019 sur l'esplanade de Lojega dans le quartier Essegheem pour y donner 6 représentations du spectacle « L'épopée Gipsy ». Trois représentations ont été données à destination exclusive des écoles jettoises et du public associatif et les trois autres ont été ouvertes au grand public.

Par ailleurs, lors de chaque implantation, la compagnie mène également un travail d'**animation socioculturelle** autour des thématiques abordées dans le spectacle et participe ainsi à **renforcer le réseau socioculturel local** notamment via « un souk associatif ». Il s'agit d'un espace temporel et spatial dédié aux rencontres entre le public et les structures socioculturelles locales parfois peu connues de certains habitants. Le CPAS y a participé et proposé aux enfants des animations bricolages. C'était l'occasion d'entrer en contact avec les parents afin de répondre à leurs questions et de les informer concernant l'offre culturelle au CPAS.





MOBITWIN, LE NOUVEAU NOM DE LA CENTRALE DES MOINS MOBILES

Depuis 2007, le CPAS de Jette, en collaboration avec Taxistop, garantit, une solution de transport pour les personnes en perte de mobilité, pour qui les transports publics ne sont pas accessibles ou qui n'ont pas les moyens financiers nécessaires. Cette initiative, appelée au départ Taxistop a été rebaptisée en 2019 **MOBITWIN**.

Des volontaires vont chercher des personnes chez elles et les y ramènent ensuite et ceci afin d'effectuer des déplacements utiles (rendez-vous médicaux, administratifs, coiffeurs, etc.) ou pour des visites à des parents ou amis. La demande de transport se fait via un simple coup de fil au desk **MOBITWIN**.

"MOBITWIN offre une alternative abordable à tout un chacun qui éprouve des difficultés pour se déplacer, peu importe la raison. Grâce à MOBITWIN, vous restez, littéralement, en mouvement."

LE "STAFF SENIOR": CONCERTATION ET COLLABORATION

En 2019, un staff senior a été organisé de manière régulière. Au cours de ces réunions, les responsables de la maison

de repos IRIS et ceux du service d'aides aux familles se sont rencontrés. Le but était de travailler sur des collaborations possibles entre la maison de repos et les services à domicile et sociaux à partir d'une vision commune de l'offre de soins aux seniors:

Les thèmes y ayant été abordés:

- Les sujets sur lesquels tous les participants pouvaient travailler: salon seniors, fermeture du centre durant les congés, ...
- Les activités que les deux institutions peuvent offrir, comme, par exemple les cours de gym que les kinés de la maison de repos viennent donner au centre, l'organisation d'animations communes, ...
- ...

Le but final étant d'arriver à une collaboration harmonieuse qui garantit aux seniors jettois une continuité des soins et de soutien.



Nouveaux projets initiés en 2019 par le Service Projet Emploi Formation (P.E.F.) :

1. Projets locaux Maison de l'Emploi de Jette

Durant la période du 01/09/2019 au 31/12/2020, le PEF gère deux projets dans le cadre des projets locaux de la Maison de l'Emploi (MDE). Ces projets sont subventionnés par Actiris.

Le premier projet « Nouvelle impulsion pour la table de l'emploi de la MDE de Jette » est à destination des demandeurs d'emploi. La Maison de l'Emploi de Jette a souhaité impulser une nouvelle dynamique à la table de l'emploi qui a vu le jour en 2013 dans le cadre d'un projet local.

Il s'agit de renforcer et de proposer de nouvelles animations/activités à l'ensemble des chercheurs d'emploi, à savoir :

- Atelier portant sur les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation)
- Atelier de recherche d'offre d'emploi via l'utilisation de « My Actiris »
- Séance d'information sur les possibilités d'emploi qu'offre l'aéroport (création d'un partenariat avec Aviato)

- Atelier de préparation à l'entretien pour le secteur de la santé et information sur les possibilités d'emploi qu'offre le secteur de la santé sur le territoire de Jette

Le second projet « Mieux nous connaître », comprend deux volets :

1. Renforcement de la connaissance mutuelle entre les membres de la MDE

En continuité des actions initiées dans le précédent projet portant sur les synergies, la Maison de l'Emploi de Jette a souhaité programmer des temps de rencontres rassemblant les membres de la MDE et leurs équipes. Ces rencontres se dérouleront à l'occasion d'activités autour d'un thème, à définir. L'objectif est de permettre aux équipes des structures de la MDE de se connaître ou de maintenir un contact et d'approfondir leurs connaissances sur certains thèmes.

2. Visibilité des actions de la MDE auprès de l'extérieur

Création d'une page Facebook MDE de Jette. Ce projet a pour but d'améliorer la visibilité de la MDE et de ses activités auprès des chercheurs d'emploi et des employeurs.

2. Atelier « 1er pas vers le travail »

Partant du constat qu'un nombre non né-

gligeable d'usagers en recherche d'emploi présentent des freins à l'emploi et partant aussi du constat qu'il est fréquent que des travailleurs en emploi d'insertion (article 60) mettent à mal leur contrat pour des questions de savoir-être et/ou de respect des règlements, un besoin de proposer un atelier qui porte sur les codes comportementaux au travail s'est fait sentir. Atelier qui s'intègre aux autres ateliers proposés dans le cadre de la Table Emploi du service PEF (Projet Emploi Formation).

Des agents d'insertion du PEF se sont organisés en groupe de travail pour élaborer cet atelier. Il a vu le jour en mars 2019 et il s'organise une fois par mois. Cet atelier a été rebaptisé « 1er pas vers le travail ».

3. Formation du personnel en emploi d'insertion (article 60) en maison de repos

L'agent d'insertion du service PEF qui gère l'accompagnement des travailleurs en emploi d'insertion (article 60) à la maison de repos et de soins (MR(S)) IRIS a participé en 2019 à l'élaboration d'un programme de formation pour les travailleurs article 60 de la maison de repos. Partant de l'analyse des difficultés sur le terrain (constat de l'état de besoin), l'agent a pu rechercher un organisme de formation adéquat pour dispenser une formation (marché public). Le centre de formation FPS a remporté le marché pour

organiser 2 x/an une formation de 5 jours pour le personnel en emploi d'insertion à la MR(S).

Les thèmes abordés sur les 5 journées sont :

- Hygiène en institution/gestion des déchets/manutention
- Communication verbale / non verbale
- Déontologie (au sein de la MR(S) et aspects envers les résidents/familles)
- Pathologies générales de la personne âgée
- Diététique de la personne âgée

Les travailleurs peuvent passer un examen le dernier jour de formation qui leur permet, s'ils réussissent, d'obtenir d'une attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Formation continuée des personnels de services aux personnes : le travail en équipe ». Intitulée : Organiser un travail efficace et communiquer au mieux en équipe.

Ce type d'attestation leur permet d'enrichir leur CV en vue de leur insertion professionnelle après l'emploi d'insertion.

Le premier module de formation MR(S) s'est déroulé en octobre et en novembre 2019.

LES KINÉSITHÉRAPEUTES DE LA MAISON DE REPOS IRIS DONNENT DES COURS DE GYM DOUCE À VIVA!

Le Centre VIVA! offre depuis sa création des leçons de gymnastique douce à ses participants. En premier lieu, ces cours étaient donnés dans le cadre d'une collaboration avec un prestataire externe.

Ensuite, dans le cadre d'une collaboration plus étroite entre le Centre VIVA! et la maison de repos IRIS, un nouveau pas a été franchi en 2019: les kinésithérapeutes de la maison de repos sont venus donner eux-mêmes ces leçons au centre.

Les participants ont très vite été conquis et, en raison de ce succès, les cours, étant donnés à la base, une fois par semaine ont vu leur fréquence augmenter à deux fois par semaine. L'intérêt du public pour ce genre d'activités a pour conséquence qu'une réflexion sera menée autour de l'extension d'une offre d'activités dans le même genre pour le public du centre VIVA!

GÉNÉRALISATION DE L'UTILISATION DU SYSTÈME DES COMPTES L POUR LES PERSONNES AIDÉES FINANCIÈREMENT PAR UN CPAS RÉSIDANT EN MAISONS DE REPOS

Jusqu'en 2018, pour tous les résidents de maison de repos aidés financièrement

par un CPAS, la gestion partielle ou complète de leurs rentrées financières, dépenses ou de leur argent de poche était confiée à l'institution-même.

Afin que les maisons de repos puissent s'acquitter correctement de cette tâche, tout en permettant au CPAS de contrôler les intérêts des résidents et leurs propres intérêts financiers, il a été décidé en 2019 de généraliser le travail avec un «compte Système I» chez Belfius pour chaque résident.

Il s'agit d'un système de gestion des avoirs des résidents qui, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de leur représentant légal, ont donné leur consentement pour agir en leur nom et effectuer toutes les transactions financières.

Les transactions sont effectuées via des comptes bancaires individuels ouverts au nom des résidents, gérés exclusivement par des personnes spécialement désignées par l'institution à cette fin (les mandataires), qui conservent également un droit de regard sur les transactions.

L'utilisation du «compte Système I» est désormais prévue dans les conventions conclues entre les maisons de repos et les CPAS au moment de l'admission.

Ce système maximalise la garantie d'une bonne gestion.





CHAPITRE 2 : LA MAISON DE REPOS/MRS

La maison de repos /maison de repos de soins (MR /MRS) CENTRE IRIS du CPAS de jette, Chaussée de Wemmel 229 à jette, se situe sur le site du CPAS de jette.

La MR/MRS accueille les personnes âgées dont l'état de santé ou la situation ne permet plus la vie à domicile dans des conditions satisfaisantes.

Actuellement, elle peut accueillir 90 résidents, dont 40 résidents avec statut MRS.

Chaque résident dispose d'une chambre particulière. Quelques chambres à 2 lits sont prévues pour des couples ou pour les résidents qui le désirent.

La MR/MRS offre un service d'hôtellerie et met à disposition un ensemble de soins infirmiers, paramédicaux, médicaux et pharmaceutiques.

Le résident retrouve dans « Le Foyer » l'ambiance familiale de la maison de repos, accompagné par l'équipe d'animation.

Les activités et les loisirs sont favorisés au sein de l'établissement.

La MR/MRS organise des fêtes, des excursions, promeut la participation à des activités culturelles et sportives, des activités intergénérationnelles, des soins

de bien-être et d'esthétique, une chorale en partenariat avec la Monnaie, des activités de musicothérapie et des activités avec des animaux.

Deux grandes festivités, auxquelles les familles sont cordialement invitées, sont également organisées chaque année : le barbecue et le banquet de Noël.

Une piste de pétanque, un billard, un piano, des jeux de société, l'internet, des CD et DVD, différents livres, journaux et magazines ne sont que quelques exemples des loisirs mis à disposition des résidents.

LE RESIDENT (Statistiques au 31.12.2019)

Profil des résidents

L'échelle d'évaluation (KATZ) permet de déterminer le degré de dépendance des résidents. Elle consiste en un questionnaire évaluant les capacités dans 6 domaines de la vie quotidienne :

- Se laver
- S'habiller
- Se transférer et se déplacer
- Aller à la toilette
- La continence
- Manger

Seuls les résidents des catégories B, C et Cd entrent en ligne de compte pour le statut MRS.

La répartition des résidents s'établissait comme suit au 31.12.2019 :

MRPA : Maison de repos Personnes Agées

MRS : Maison de Repos et de Soins

Catégorie	MRPA	MRS
O	14	Pas en MRS
A	14	Pas en MRS
B	0	16
C	0	10
Cd	5	16
D	0	Pas en MRS
total	33	42

42 MRS dont 2 à l'hôpital

Tableau graphique représentant la répartition par âge des résidents. 50% des résidents sont dans la tranche d'âge 80-89 ans ce qui est démographiquement conforme.

La résidente la plus âgée dans la maison de repos a 99 ans.

	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	90-94 ans	95-99 ans	100 et plus
Hommes	0	0	2	4	2	3	4	5	2	2	0
Femmes	0	0	4	3	0	2	11	18	8	5	0

REPARTITION PAR SEXE

Il y a 68 % de femmes et 32 % d'hommes ce qui est démographiquement conforme. Statistiquement, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Des facteurs sociologiques, biologiques et psychologiques expliquent cette logique de disproportion.

La rénovation

La maison de repos a été inaugurée le 11.03.1961.

Une partie de la maison de repos a déjà été réaménagée en 2003. Il s'agit principalement de l'aménagement d'un nouveau restaurant avec patio et d'une nouvelle cuisine centrale (phase 1).

La partie de la Maison de Repos comprenant 8 appartements a été également réaménagée en 2003 (phase 1bis).

Le projet global de la rénovation a débuté le 19.10.2015. La 1ère pierre a été posée par Mme DE PAUW, Présidente, le 18.11.2015.

Les travaux ont débuté par la construction d'une extension annexée au bâtiment de la maison de repos existante (phase 2). Cette nouvelle construction a été inaugu-

rée le 10.10.2018 et compte 11 chambres à 1 lit au niveau 0, 11 chambres à 1 lit au niveau 1 et 11 chambres à 1 lit au niveau 2. Au total, la nouvelle construction a 4 niveaux : 1 sous-sol, 1 rez-de-chaussée et 2 étages avec un total de 33 chambres (dont 1 chambre d'isolement).

Le jardin entre les phases 2 et 3 a été inauguré en date du 19.04.2019.

L'aile gauche côté sud a été entièrement rénovée en juillet 2019 et compte 4 niveaux : 1 sous-sol, un rez-de chaussée et 2 étages avec un total de 38 chambres.

Il est actuellement procédé à la rénovation de l'aile droite côté nord pour une ouverture prévue en fin 2020 (phase 4).

Le jardin de la maison de repos entre les phases 2 et 4 est également en cours de réaménagement.

La maison de repos sera entièrement rénovée au terme de ces travaux et pourra accueillir à ce moment 106 résidents.



AGENDA 21



Après 3 ans, le CPAS a finalisé le projet Agenda21. Ce projet avait comme objectif de permettre au CPAS de fonctionner de la manière la plus durable possible. En d'autres mots : avec le plus petit impact possible sur la planète et les générations futures.

Parmi les réalisations on trouve :

- un diagnostic de l'organisation
- la mise en place d'une EcoTeam. Il s'agit d'un groupe de travail composé de collaborateurs motivés qui ont choisi volontairement de s'impliquer afin de mettre en place des projets environnementaux durables au sein du CPAS. Son objectif est d'amener progressivement des changements dans l'administration et la Maison de Repos visant à réduire leur empreinte écologique, améliorer leur exemplarité et générer des économies de dépenses publiques.
- un plan de déplacement d'entreprise, avec l'installation d'un parking vélo
- divers autres projets liés au développement durable, comme :

- Eté Zéro Déchet : sensibiliser le personnel à réduire les déchets
- Un Salon zéro déchet : quizz, conseils, démonstrations des produits de nettoyages faits maison
- Midi de la récup' : Une fois par semaine, les travailleurs ont été invités à ramener de la vaisselle dépareillée de chez eux pour renflouer les kitchenettes et la salle polyvalente
- Mois de l'Energie : une suite d'actions dans le but de sensibiliser les travailleurs à l'utilisation de l'énergie - journée « gros pull », promouvoir la prise des escaliers plutôt que l'ascenseur, éteindre les écrans, donner des conseils sur la température ambiante idéale, vérifier les taux de CO2 et d'humidité dans les différents bureaux

Durant les prochaines années, le CPAS continuera à s'investir dans le développement durable, notamment par la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux. Ce plan a été élaboré suite à un diagnostic réalisé sur base de l'ensemble des propositions faites par les membres du personnel lors d'ateliers « Agenda 21 » et d'une classification des priorités approu-

vée en comité de direction. Les actions s'articulent autour de différents thèmes durables, de la consommation d'énergie à la production de déchets et du bien-être à la santé.



CPAS JETTE OCMW
Développement Durable [AGENDA 21] Duurzame Ontwikkeling





CHAPITRE 3 : LES SERVICES

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Activation sociale

Ce service accompagne les bénéficiaires du CPAS qui, en raison de problèmes sociaux, médicaux et/ou psychologiques ne sont pas aptes à s'insérer sur le marché du travail. Ces bénéficiaires sont donc dispensés provisoirement d'une recherche d'emploi car considérés comme trop éloignés du marché de l'emploi et vulnérables.

C'est le cas par exemple des personnes qui ne maîtrisent pas une des deux langues nationales, des personnes qui souffrent d'un problème de santé mentale, d'une assuétude, des personnes sans logement, des femmes enceintes ou qui n'ont pas de solution de garde pour leur enfant, les bénéficiaires âgés de plus de 60 ans ou victime de toute situation sociale qui nécessite encore un accompagnement prioritaire autre que l'ISP pour stabiliser l'usager.

LES BÉNÉFICIAIRES SUIVIS :

Ce service accompagne les bénéficiaires du CPAS qui, en raison de problèmes sociaux, médicaux et/ou psychologiques ne sont pas aptes à s'insérer sur le marché du travail. Ces bénéficiaires sont donc

dispensés provisoirement d'une recherche d'emploi car considérés comme trop éloignés du marché de l'emploi et vulnérables.

C'est le cas par exemple des personnes qui ne maîtrisent pas une des deux langues nationales, des personnes qui souffrent d'un problème de santé mentale, d'une assuétude, des personnes sans logement, des femmes enceintes ou qui n'ont pas de solution de garde pour leur enfant, les bénéficiaires âgés de plus de 60 ans ou victime de toute situation sociale qui nécessite encore un accompagnement prioritaire autre que l'ISP pour stabiliser l'usager.

LES COLLABORATIONS

La collaboration se réalise principalement dans le cadre de dossiers individuels.

Les personnes, services et/ou instances avec lesquels des collaborations ont eu lieu en 2018 sont tout d'abord les différents services internes du CPAS de Jette (assistants sociaux de quartier, cellule jeune, PEF, placement, etc.)

Collaboration externe :

Le planning familial de Jette, l'ONE, le nouveau Centre Primavera, Le Noirois,

le Centre d'entraide de Jette, le SAJ, le BAPA de Bruxelles, la Halte-garderie « l'Arbre de vie », le Setis, le Phare, La direction générale personnes handicapées, la clinique « Sans soucis », Vie féminine de Jette, le Foyer de Jette, l'AIS de jette, le Centre de santé mentale d'Ici et d'Ailleurs, crèche « Reine Fabiola », les services communaux et en particulier le service « Vie sociale et Citoyenneté », service juridique le « foyer », la coordination Accueil Temps Libre de Jette, le CVO de jette, service d'accrochage scolaire « intervalle Jette », etc.

Petite enfance

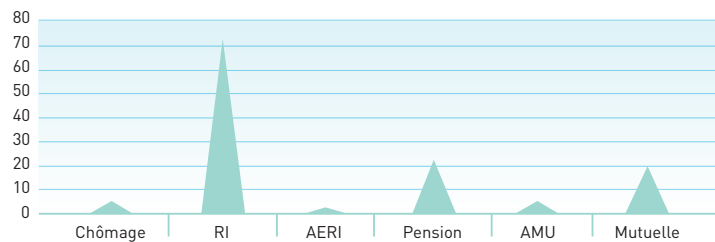
Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une aide en 2019	Nbre	Montant
Soutien psychologique	3	346,00€
Soutien scolaire (Cours de rattrapage, livre scolaires, etc.)	467	41.400,18 €
Soutien paramédical (achat de lunettes, lait en poudre, logopédie, etc.)	20	579,89 €
Participation à des programmes sociaux (prime de rentrée scolaires, frais de piscine, d'Internat, repas chaud etc.)	236	27.807,44 €
TOTAL	775	70.133,51 €

Epanouissement culturel

Type d'aide	Personnes aidées	Coût
Manifestations sociales, culturelles et sportives	150	9.031,04 €
Participation à des associations sociales, culturelles ou sportives	42	7.584,27 €
Soutien et financement des initiatives du- ou pour le groupe cible	691	15.984,09 €
Initiatives qui favorisent l'accès du groupe cible aux nouvelles technologies d'information et de communication	4	400 €
Total	887	32.999,40 €

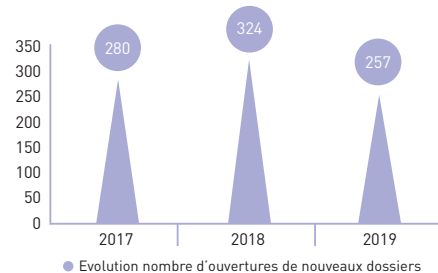
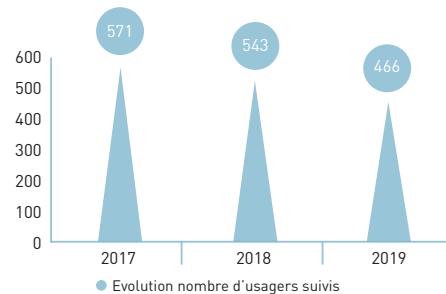
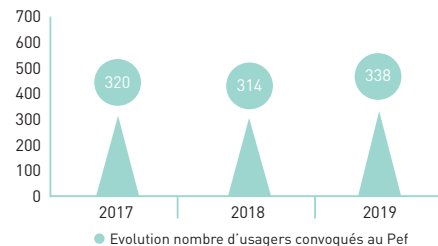
Article 27

Répartition par revenus des 128 personnes ayant bénéficié de l'article 27 – tickets permettant d'avoir accès à des événements culturels à des prix réduits (1,25€)



Service Projet Emploi Formation (P.E.F.)

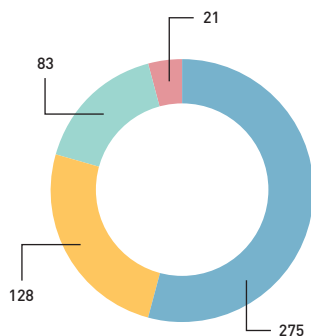
Quelques chiffres :
Source : Actiris (RPE) et base de donnée interne



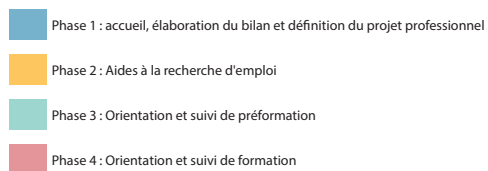
Accompagnement dans le cadre du partenariat Actiris / CPAS

Source : Actiris (RPE) et base de donnée interne

Actions réalisées phases 1 à 4



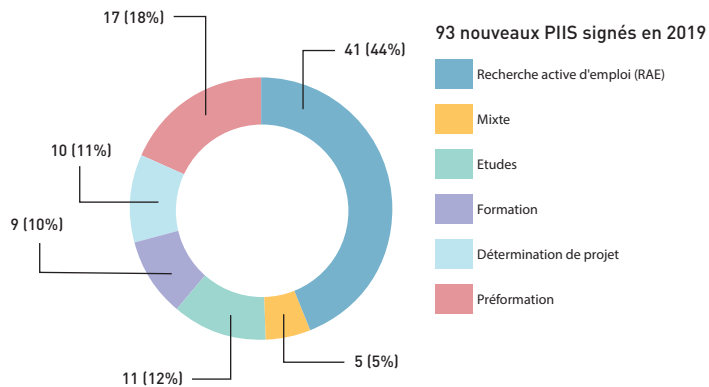
1097 actions dont 507 ont débuté en 2019 avec 445 usagers



Nombre et type de Projets Individualisés d'Intégration Sociale (PIIS)

Source : Base de donnée interne (tableau Excel)

Plus de 200 PIIS ont été gérés par le PEF en 2019 dont 93 nouveaux, signés en 2019.



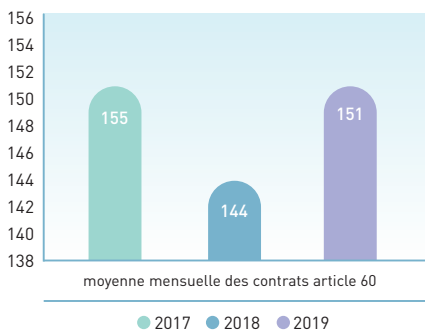


Handwritten notes and printed text on a document being reviewed. The document includes a table with columns and rows of data, and some handwritten annotations. The text is partially obscured by the network overlay.

Emploi d'insertion - Mise à l'emploi art60 § 7

Nombre moyen annuel de postes - Objectif 10 %

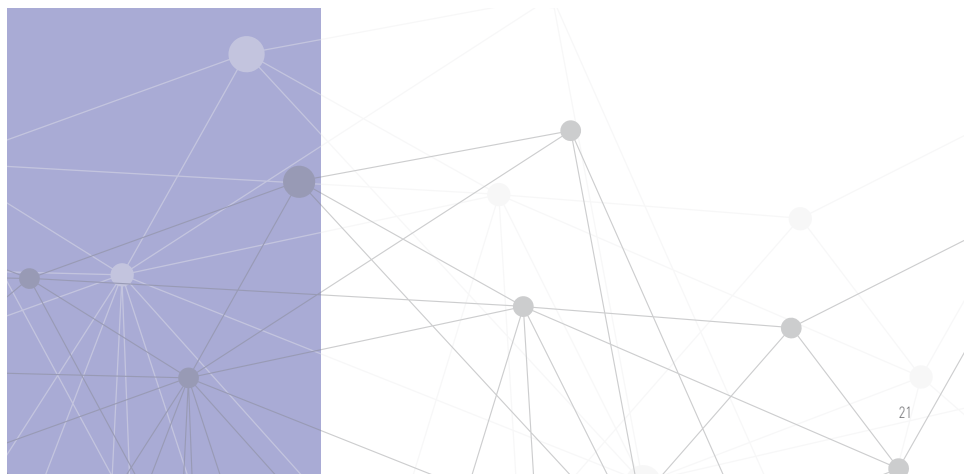
	2017	2018	2019
RIS + ERIS*	1.119	1.143	1.195
Objectif 10% de RIS et ERIS	111,9	114,3	119,5
Postes Moyenne mensuelle **	155	144	151
Taux d'art60 en %	14 %	13 %	13%



Source : Base de donnée interne (Liste « Excel »)

% de répartition des postes	
Interne :	12,32 %
Externe :	87,68 %
Administrations communales locales	20,29 %
Economie sociale	28,26 %
Asbl sociale, culturelle, sportive ou santé	20,29 %
Autres administrations ou organismes parapublics (ACTIRIS, Bxl-Propreté, Administrations fédérales, ...)	9,42 %
Entreprises privées	9,42 %

Source : logiciel « Nieuw Loonpakket »



Nouveaux utilisateurs :

13 nouvelles collaborations ont été initiées en 2019.

Accompagnement fin de contrat (phase 5) :

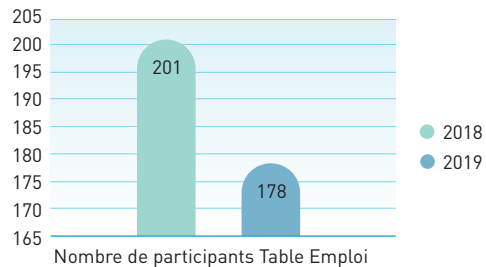
En 2019, 57 travailleurs art60 ont bénéficié d'un accompagnement individuel en fin de contrat.

60,32% de ce public est orienté vers l'antenne Actiris et 38,10% des usagers en fin de contrat art60 sont orientés vers le service Link qui opère une sélection plus restrictive et qualitative du public.

Au total **254*** actions ont été réalisées avec ces travailleurs (bilans, CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien, ...).

Table Emploi

Source : Base de données internes (listes de présence)



Le nombre de participants a diminué car les personnes ne maîtrisant pas suffisamment la langue ont été reçues en entretien individuel.

* Source : Actiris (RPE) - La base statistique RPE n'a pas fourni en 2019 le détail de ces encodages



Service social de Quartiers

Composition du service quartier

Le service social général comprend 23 assistants sociaux dont 2 assistants sociaux en chef.

Il est composé de 2 cellules:

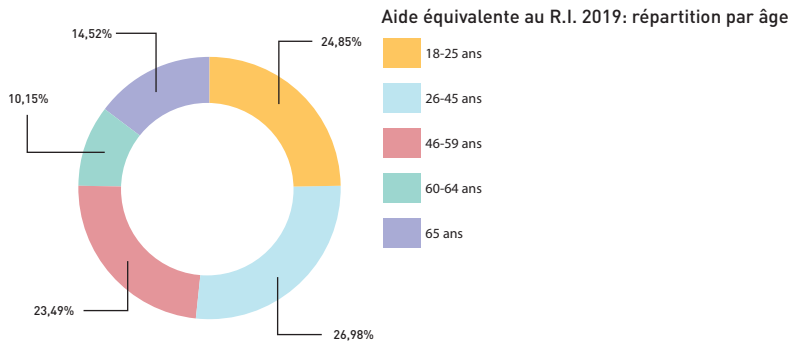
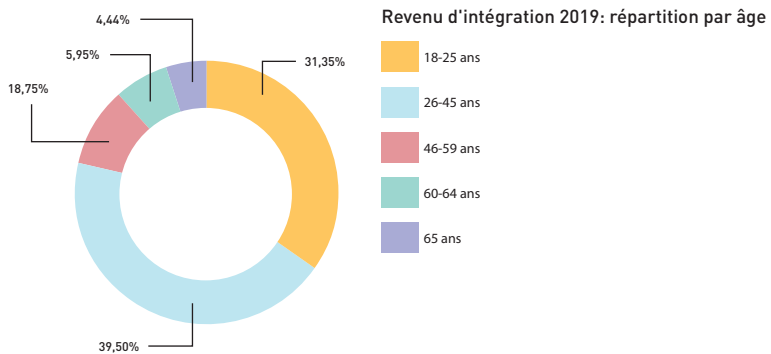
- Cellule adulte qui a la gestion des demandes des personnes de + 25 ans :
14 assistants sociaux à temps plein
- Cellule jeune qui a la gestion des demandes des personnes entre
18 ans – 25 ans (ou moins de 18 ans et émancipées): 6 assistants sociaux à temps
plein et 1 assistant social à mi-temps

Statistiques « Quartiers » *

RECAPITULATIF ANNUEL 2019 : REPARTITION PAR ÂGE R.I.
+ AIDE EQUIVALENTE AU RI HORS ART. 60

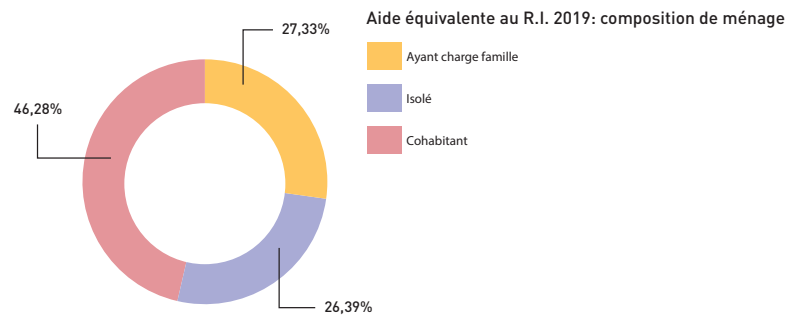
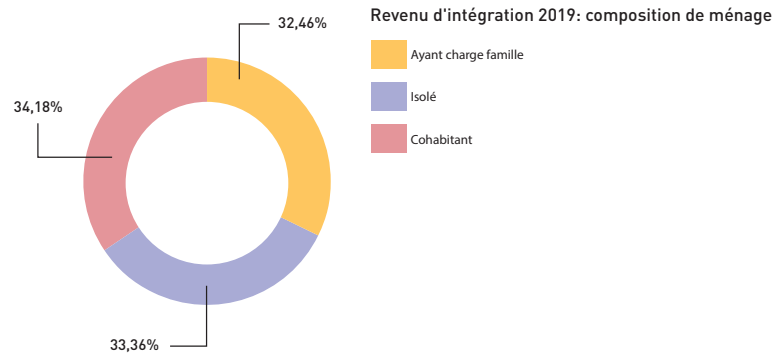
	MOY 2015	MOY 2016	MOY 2017	MOY 2018	MOY 2019
R.I.	798	959	951	994	1054
18/25	174 (21,80%)	247 (25,76%)	288 (30,25%)	311 (31,33%)	331 (31,35%)
26/44	367 (45,99%)	443 (46,19%)	394 (41,41%)	401 (40,32%)	417 (39,50%)
45/59	159 (19,92%)	175 (18,25%)	176 (18,45%)	184 (18,49%)	198 (18,75%)
60/64	43 (5,39%)	46 (4,08%)	49 (5,12%)	52 (5,26%)	63 (5,95%)
65/+	55 (6,89%)	48 (5,01%)	45 (4,77%)	46 (4,6%)	47 (4,44%)
AERI	231	236	168	149	141
18/25	26 (11,26%)	44 (18,64%)	38 (22,68%)	39 (26,11%)	35 (24,85%)
26/44	105 (45,45%)	93 (39,41%)	53 (31,41%)	44 (29,69%)	38 (26,98%)
45/59	45 (19,48%)	50 (21,19%)	40 (23,77%)	31 (21,06%)	33 (23,49%)
60/64	25 (10,82%)	16 (6,78%)	13 (7,64%)	13 (8,8%)	14 (10,15%)
65/+	30 (12,99%)	33 (13,98%)	24 (14,49%)	21 (14,34%)	21 (14,52%)

* CIVADIS, Gesdos, chiffres obtenus le 01/02/2019



**RECAPITULATIF ANNUEL 2019 : REPARTITION PAR COMPOSITION
DE MENAGE R.I. + AIDE EQUIVALENTE AU RI HORS ART. 60**

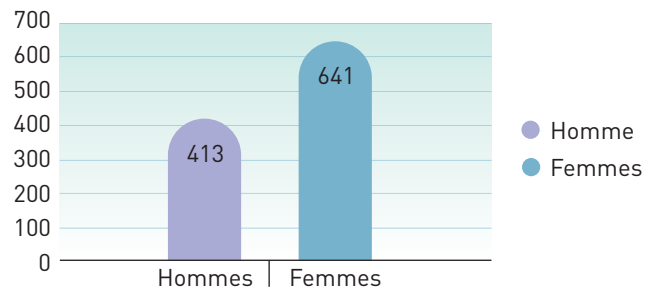
	MOY 2015	MOY 2016	MOY 2017	MOY 2018	MOY 2019
R.I.	798	959	951	994	1054
ayant charge famille	270 (33,84%)	345 (35,91%)	328 (34,59%)	329 (33,09%)	342 (32,46%)
Iso	243 (30,45%)	286 (29,85%)	319 (33,49%)	328 (33,00%)	352 (33,36%)
Coh	285 (35,71%)	328 (34,24%)	304 (31,92%)	337 (33,91%)	360 (34,18%)
	MOY2015	MOY2016	MOY2017	MOY2018	MOY2019
AERI	231	236	168	149	141
ayant charge famille	67 (29,00%)	71 (30,08%)	51 (30,07%)	43 (28,57%)	39 (27,33%)
Iso	71 (30,74%)	70 (29,67%)	41 (24,12%)	35 (23,75%)	37 (26,39%)
Coh	93 (40,26%)	95 (40,25%)	77 (45,81%)	71 (47,68%)	65 (46,28%)
45/59	45 (19,48%)	50 (21,19%)	40 (23,77%)	31 (21,06%)	33 (23,49%)
60/64	25 (10,82%)	16 (6,78%)	13 (7,64%)	13 (8,8%)	14 (10,15%)
65/+	30 (12,99%)	33 (13,98%)	24 (14,49%)	21 (14,34%)	21 (14,52%)



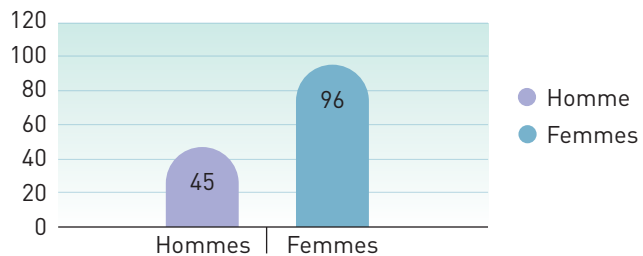
**RECAPITULATIF ANNUEL 2019 : REPARTITION
PAR SEXE R.I. + AIDE EQUIVALENTE AU RI HORS ART. 60**

	MOY2015	MOY2016	MOY2017	MOY2018	MOY2019
R.I.	798	959	951	994	1054
HOM	38,72%	41,23%	39,61%	39,11%	39,20%
FEM	61,28%	58,77%	60,39%	60,89%	60,80%
AERI	231	236	168	149	141
HOM	41,99%	40,51%	33,80%	34,57%	31,70%
FEM	58,01%	59,49%	66,20%	65,43%	68,30%

Revenu d'intégration 2019: répartition par sexe

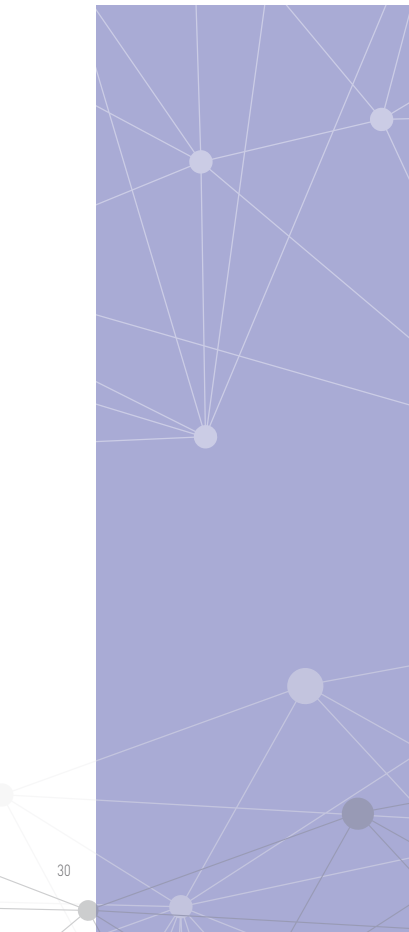


Aide équivalente au revenu d'intégration 2019: répartition par sexe

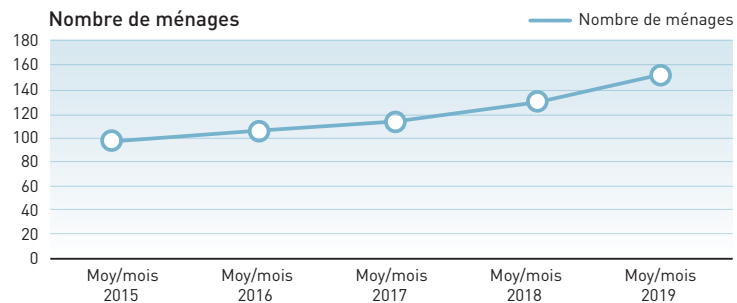


RECAPITULATIF DES AIDES PONCTUELLES 2019

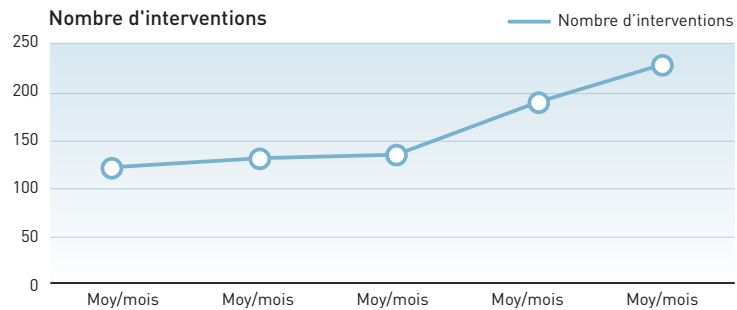
Aides Ponctuelles	Nombre d'interventions	Nombre Ménages	Montant
janv-19	287	201	€ 79.312,88
févr-19	217	154	€ 52.359,13
mars-19	215	138	€ 62.800,94
avr-19	252	171	€ 62.467,90
mai-19	216	157	€ 77.089,52
juin-19	220	161	€ 70.142,30
juil-19	216	143	€ 56.760,92
août-19	189	120	€ 48.698,97
sept-19	255	181	€ 71.417,18
oct-19	248	175	€ 73.434,63
nov-19	182	130	€ 50.755,69
déc-19	149	113	€ 39.551,36
Total 2019	2646	1844	€ 744.791,42
Moy/ mois 2015	131	98	€ 26.902,21
Moy/ mois 2016	136	106	€ 41.043,66
Moy/ mois 2017	143	114	€ 52.932,32
Moy/ mois 2018	186	133	€ 63.930,73
Moy/ mois 2019	221	154	€ 62.065,95



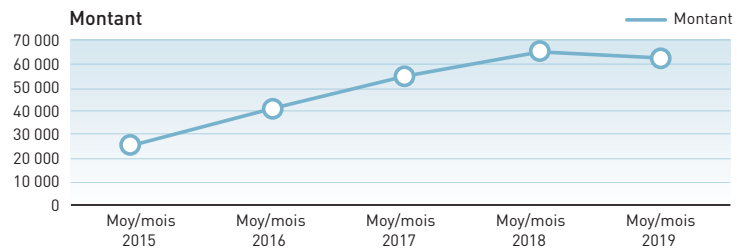
Aides ponctuelles 2019: évolution nombre de ménages



Aides ponctuelles 2019: évolution nombre d'interventions



Aides ponctuelles 2019: évolution du montant



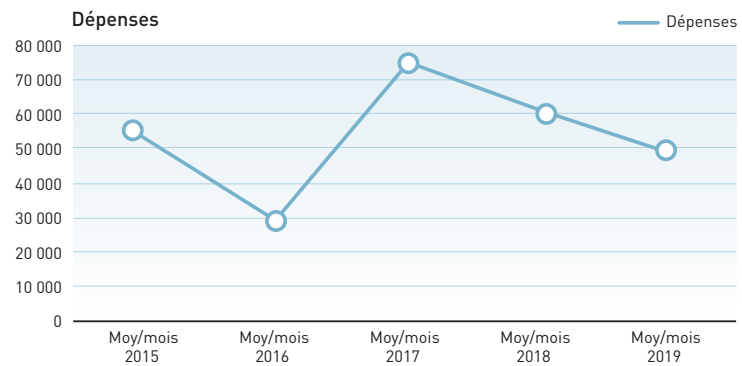
REPARTITION DES DOSSIERS PASSÉS EN C.S.S.S. 2019

	Nombres dossiers	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5
dossiers	574	104	159	160	151	
JANVIER	732	164	182	162	224	
FEVRIER	798	170	178	227	223	
MARS	848	241	182	158	132	135
AVRIL	642	153	176	143	170	
MAI	631	142	130	180	179	
JUIN	921	157	198	210	192	164
JUILLET	600	159	157	141	143	
AOUT	675	148	144	183	200	
SEPTEMBRE	991	222	171	175	216	207
OCTOBRE	661	127	135	219	180	
NOVEMBRE	737	193	158	198	188	
DÉCEMBRE	737	193	158	198	188	
TOTAL dossiers 2019	8810					
Total CSSS 2019	51					
Moyenne de dossiers par C.S.S.S.:		173				

DEPENSES DES FRAIS SOINS MEDICAUX ET PHARMACEUTIQUES SUR FONDS PROPRES - 2019

Soins médicaux et pharmaceutiques	Dépenses
janv-19	69648,95
Fev/19	51908,05
mars-19	67025,72
avr-19	74368,80
mai-19	64219,95
juin-19	61217,24
juil-19	49080,08
août-19	35634,78
sept-19	41075,82
oct-19	36278,42
nov-19	27541,17
dec/19	4773,11
Total 2019	582.772,09
Moy/ mois 2015	55.243,28
Moy/ mois 2016	27.904,92
Moy/ mois 2017	75.376,44
Moy/ mois 2018	63.406,80
Moy/ mois 2019	48.564,34

Soins médicaux et pharmaceutiques 2019 – évolution des dépenses





VISION AIR 1090
VISION, MISSION ET VALEURS DU CPAS DE JETTE



La VISION du CPAS est de contribuer à ce que chaque citoyen mène une vie conforme à la dignité humaine.

La MISSION du CPAS de Jette consiste à répondre aux besoins et demandes des citoyens, en matière de aide sociale, en les accueillant et en leur apportant le soutien nécessaire, tout en les accompagnant vers une autonomie maximale dans le respect de leurs différences et de la législation.

A cette fin le CPAS de Jette promet le respect et les compétences de son personnel et s'efforce de développer des services et des infrastructures de qualité.

Les VALEURS prônées par le CPAS de Jette sont les suivantes :

- Justice
- Nécessaire
- Solidarité
- Responsabilité
- Bienveillance

NOUS, AUTRES POLITIQUES, MEMBRES DE LA LIGNE HIERARCHIQUE OU AGENTS DU CPAS SOMMES TOUTS PORTEURS DE VALEURS DU CPAS ET NOUS POUVONS LE FAIRE A TRAVERS NOS ACTIONS ET NOTRE COMPORTEMENT EN GENERAL.

Service ENERGIE

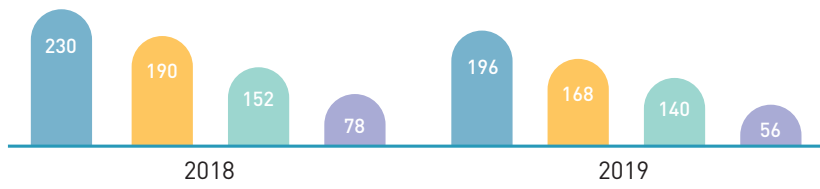
La mission du service Energie consiste à aider les personnes ayant des problèmes de paiements de factures énergétiques et à les accompagner à résoudre leurs problématiques liées à leurs factures énergétiques (électricité, gaz et eau). Cette aide est fournie aussi bien de manière préventive (analyse de la consommation, visites à domicile dans le cadre d'audits énergétiques) que de manière curative (demande de plans d'apurement, octroi du statut de client protégé, prise en charge des factures).

En plus de cette mission, le service Energie gère le fonds mazout en collaboration avec le service de médiation de dettes.

Quelques chiffres :

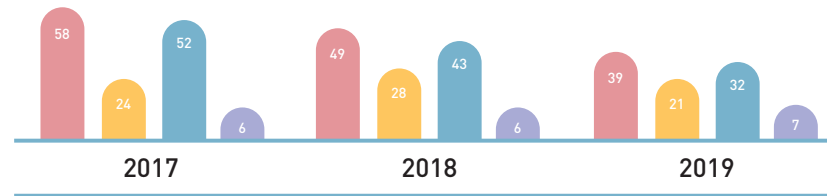
Eau

● Nombre de demandes ● Nombre de bénéficiaires ● Octrois ● Refus



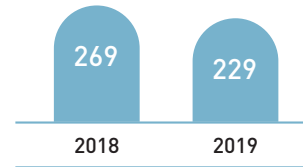
Mazout

● Nombre de demandes ● Nombre de bénéficiaires ● Nombre d'octrois ● Nombre de refus



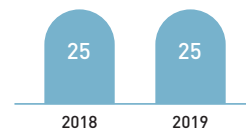
Gaz-Electricité

● Nombre de personnes



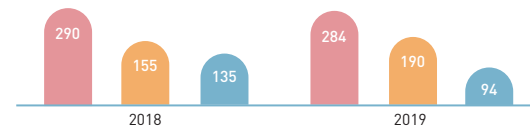
Charges

● Nombre de demandes



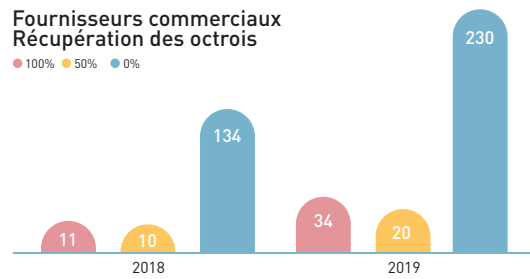
Fournisseurs commerciaux

● Nombre de demandes ● Nombre d'octrois ● Nombre de refus



Fournisseurs commerciaux Récupération des octrois

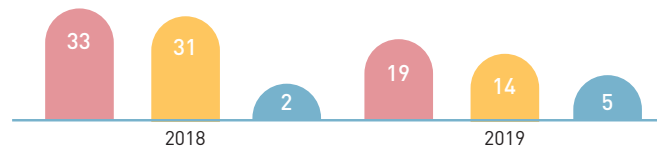
● 100% ● 50% ● 0%





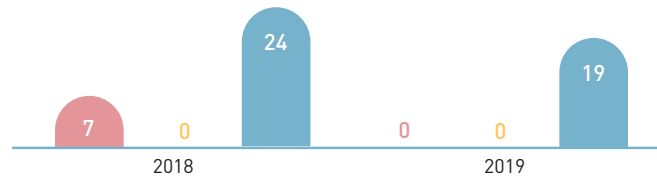
Chaudière

● Nombre de demandes ● Nombre d'octrois ● Nombre de refus



Chaudière Récupération des octrois

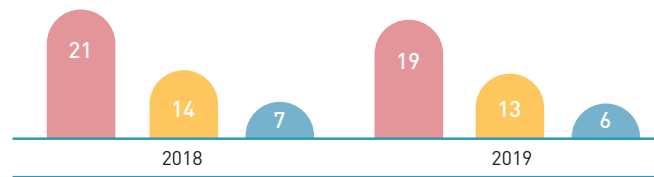
● 100% ● 50% ● 0%





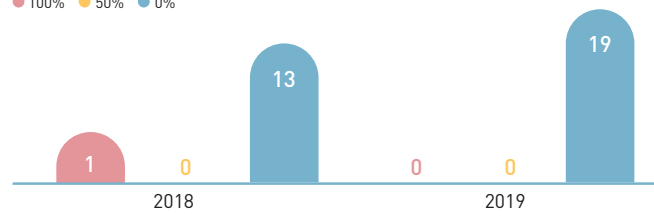
Sibelga

● Nombre de demandes ● Nombre d'octrois ● Nombre de refus



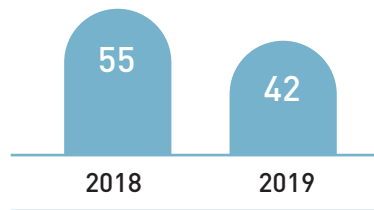
Sibelga Récupération des octrois

● 100% ● 50% ● 0%



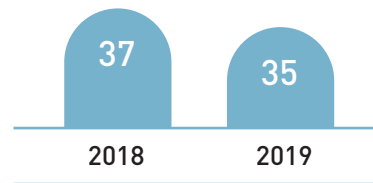
Electroménagers

● Nombre de demandes



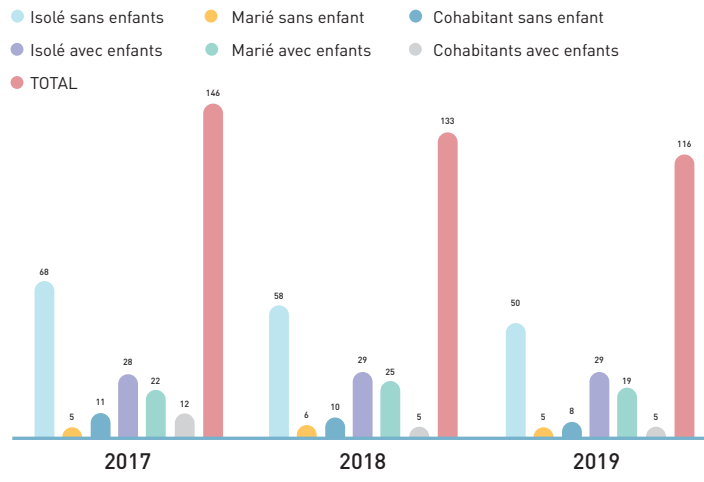
Clients protégés

● Nombre de clients protégés



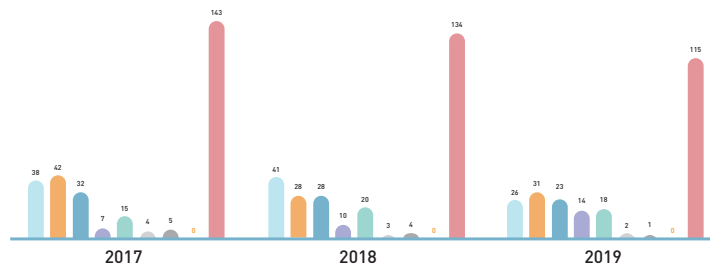
Service médiation de dettes

Ventilation des dossiers

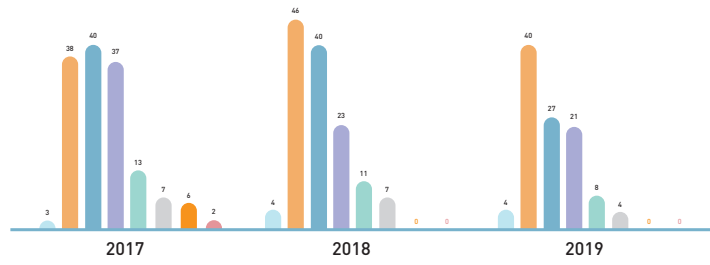




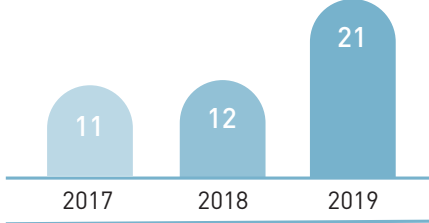
Revenus



Nombre de créanciers



Guidance

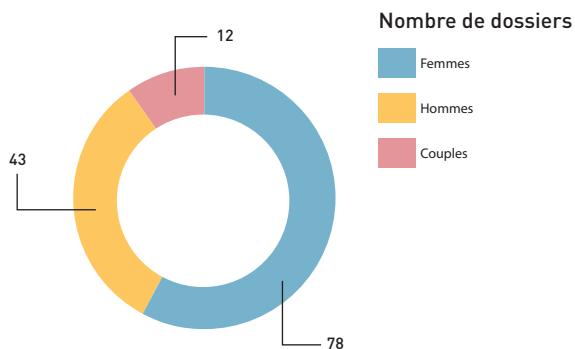




Service d'Aide aux Personnes

Les repas à domicile

En 2018, le Service d'Aide aux Familles a délivré au public jettois un total de 21.438 repas à domicile. Ceci représente une moyenne de 1787 repas distribués par mois.

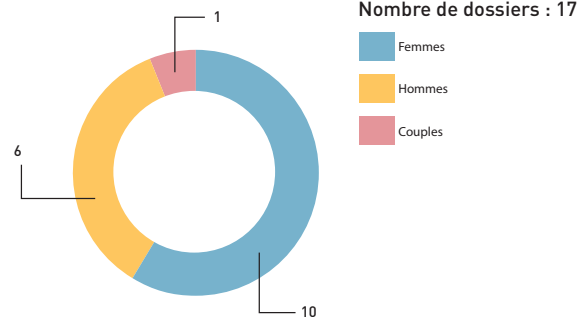
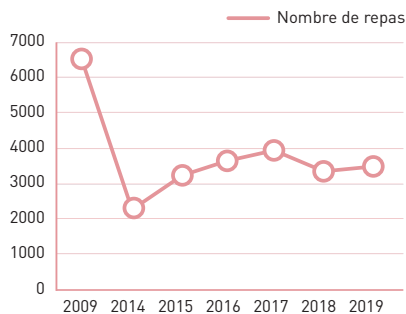


La majorité des personnes qui bénéficient des repas à domicile sont des personnes âgées vivant seules, la plupart du temps. Il arrive également que ces repas soient apportés à des personnes vivant une situation problématique temporaire. Un aspect très important, lié à la livraison des repas à domicile, est le contrôle social. Dans le cas où un usager n'ouvre pas la porte au moment de la livraison du repas, et que cette situation peut être considérée comme inquiétante, les personnes qui livrent les repas avertissent le bureau, et une enquête est effectuée sur place.



Les repas pris au sein de la maison de repos Iris

En 2019, 15 personnes externes à la maison de repos ont pris des repas au home IRIS. Ils ont pris 3281 repas. Il est constaté une diminution de 686 repas par rapport à l'année 2017. Le prix d'un repas est fixé à 5,37€.

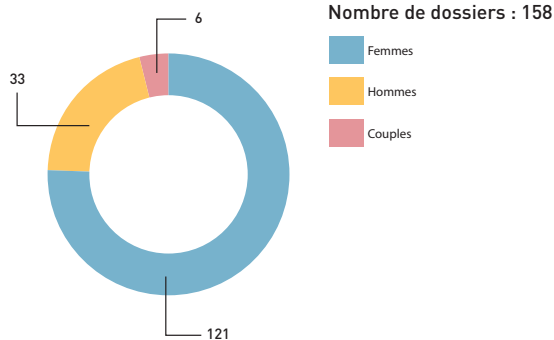
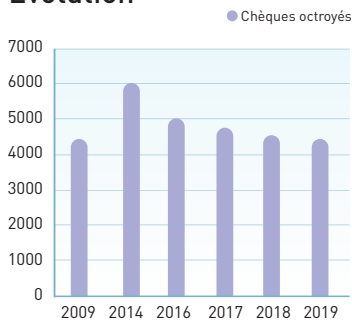


Dans le système actuel la valeur des chèques est de 5€ et il n'y a pas d'intervention financière de la part des bénéficiaires. Par contre, le nombre de chèques accordés est en rapport avec le montant des ressources des personnes et varie de 6 à 18 chèques par personne et par trimestre. Afin de déterminer le nombre de chèques accordés, des barèmes ont été établis par le Comité Spécial du Service Social du CPAS.

Chèques taxi

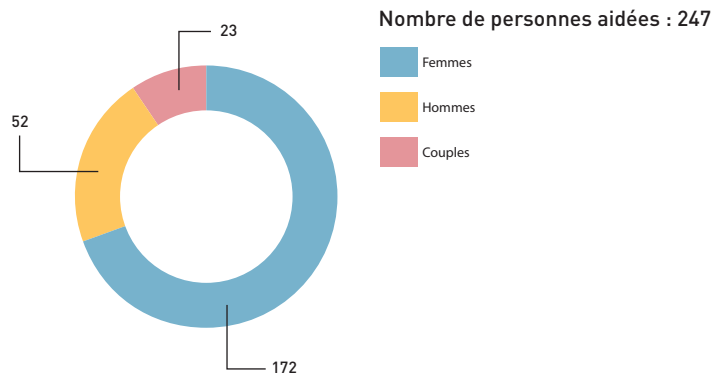
En 2019, 4378 chèques ont été délivrés aux 159 titulaires des dossiers qui ont utilisé ce service. En comparaison avec 2018, le nombre d'utilisateurs a diminué de 7 personnes.

Evolution



L'aide aux familles

Qui sont les personnes aidées par le Service d'Aide aux Familles ?



Comme pour les repas à domicile et les chèques taxi, l'intervention personnelle des usagers est déterminée selon des barèmes. Il s'agit de barèmes établis par la Région Bruxelles-Capitale, le Service percevant des subsides de la Commission Communautaire Commune pour son fonctionnement.

En 2019, 247 personnes ont été aidées par une aide familiale ou ménagère. Le total des heures prestées chez les clients s'élève à 25.429 heures.

La Centrale des Moins Mobiles

La Centrale des Moins Mobiles a été créée en 2005 en collaboration avec Taxistop. La Centrale des Moins Mobiles s'adresse à des personnes à mobilité réduite ayant de faibles revenus, et fonctionne grâce à une équipe de bénévoles possédant un véhicule et ayant du temps à consacrer au transport des bénéficiaires. Les bénévoles s'engagent alors à réaliser le transport, sur base d'un horaire, en fonction de la demande. Les utilisateurs paient une indemnité au kilomètre directement au bénévole.

En 2019, 38 personnes se sont inscrites comme membre, 512 déplacements ont été enregistrés durant cette même année. Ces déplacements ont été réalisés par 2 bénévoles.

